

INSEE
ÉTUDES

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Grand Arles

Des difficultés à surmonter, des atouts à exploiter

À cheval sur deux régions, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, le Grand Arles a renoué au cours de la dernière décennie avec sa croissance démographique passée. Fort d'un riche patrimoine naturel et culturel, le territoire bénéficie d'une importante attractivité touristique mais également productive. Ces atouts doivent toutefois surmonter une double difficulté. D'une part, la saison touristique est limitée dans l'année et le faible nombre de résidences secondaires constitue un frein au développement de l'intersaisonnalité. D'autre part, le poids du tourisme dans le tissu productif mais également de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire, secteurs à forte composante saisonnière, explique la moindre rémunération et la moindre qualification des emplois du territoire. Le taux de chômage de la zone d'emploi d'Arles est le plus élevé des zones d'emploi de Paca et les centres anciens d'Arles, Beaucaire et Tarascon concentrent des poches de grande précarité. Adapter l'offre d'équipements aux besoins des nouveaux arrivants, favoriser la qualification des jeunes adultes, redynamiser et requalifier les centres villes sont autant d'enjeux auxquels ce territoire est confronté.

Entre Camargue, Crau et Alpilles, un territoire étendu fédéré par le Rhône

À cheval sur deux régions, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, le Grand Arles, vaste territoire de 1 800 km², couvre plus du tiers de la surface des Bouches-du-Rhône. Il est limité au sud-ouest par le Petit Rhône, au-delà duquel s'ouvre le Languedoc, et s'étend à l'est sur toute la plaine de la Crau. Les parcs naturels régionaux de Camargue au sud-ouest et des Alpilles au nord-est couvrent près de 60 % de sa superficie.

Le Rhône, frontière historique entre la Provence et le Languedoc, aujourd'hui limite départementale et régionale, traverse neuf des seize communes de ce territoire. Sur chacune de ses rives, les communes de Beaucaire et Tarascon, et plus au sud celles de Fourques et Arles, concentrent à elles seules 70 % des 121 700 habitants du Grand Arles. Le risque inondation est majeur dans ce territoire, où plus de la moitié de la population vit en zone inondable.

Le Grand Arles, qui comprend trois des cinq communes les plus étendues de France métropolitaine, a une faible densité : 68 habitants par km² contre 141 dans le référentiel de comparaison (cf. encadré « Territoire de l'étude... »). Cette faible densité n'est qu'apparente : l'habitat est en réalité concentré sur les zones bâties qui n'occupent que 8 % de la superficie totale. La population est ainsi bien desservie en équipements et services, davantage que celle du référentiel : le niveau d'équipement moyen du Grand Arles, c'est-à-dire l'éventail des services offerts, y est trois fois plus élevé. Le territoire est

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

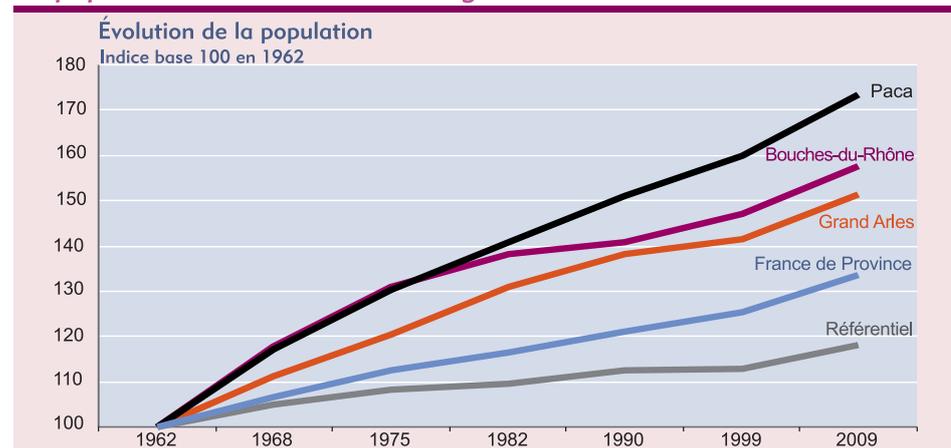
toutefois moins bien équipé, lorsqu'il s'agit de services à l'attention des plus jeunes (garde d'enfants d'âge préscolaire, école élémentaire, terrain multisports...). De plus, les équipements sont proches des habitants qui se trouvent à moins de 4 minutes d'un panier de services couramment utilisés (8 minutes dans le référentiel). Seuls les habitants des Saintes-Maries-de-la-Mer, commune plus enclavée, se trouvent à plus de 15 minutes d'équipements de la gamme intermédiaire (supermarché, collège..) et à 30 minutes de ceux de la gamme supérieure (lycée, urgences...).

Une croissance démographique relativement soutenue

En 50 ans, la population du Grand Arles a augmenté de plus de 50 %, évolution sensiblement équivalente à celle des Bouches-du-Rhône. Cette progression démographique est bien plus élevée que dans le référentiel (+ 18 %) ou qu'en France de Provence (+ 33 %) mais est plus faible qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 73 %), région particulièrement dynamique sur cette longue période.

Après les années 90 de faible attractivité, le Grand Arles renoue entre 1999 et 2009 avec le dynamisme démographique qu'il a connu au cours des années 80. Sur cette dernière décennie, le territoire a gagné 8 000 habitants, soit une croissance annuelle moyenne de 0,7 %. Le solde migratoire y contribue pour moitié.

La population du Grand Arles a augmenté de 50 % en 50 ans



Source : Insee, Recensements de la population

Territoire de l'étude, territoires de comparaison

Pointée comme zone de vulnérabilité sociale, le **Grand Arles** est un territoire à enjeu et son diagnostic alimentera les réflexions en cours dans le cadre de la révision du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT). Le territoire d'étude, dépassant volontairement les limites administratives, correspond à la communauté d'agglomération d'Arles Crau Camargue Montagnette élargie à son aire d'influence au sens des navettes domicile-travail. Il délimite un ensemble de 16 communes réparties sur les départements des Bouches-du-Rhône et du Gard.

Il est comparé à un **référentiel** d'entités comparables. Ceci permet de repérer certaines spécificités ou enjeux propres à ce territoire. Ce référentiel correspond à sept communautés d'agglomération élargies à leurs aires d'influence (au sens navettes domicile-travail) et aux caractéristiques socio-démographiques (population, poids de la ville centre, marché de l'emploi...) semblables à celles du territoire étudié. Il s'agit des communautés d'agglomération élargies d'Alès, de Béziers, de Calais, de Cambrai, de Dreux, de Saint-Quentin et de Soissons.

Entre 2003 et 2008, 12 500 personnes ont quitté le Grand Arles pour résider ailleurs en France, tandis que 13 400 sont venues s'y installer. Près de deux tiers des échanges s'effectuent avec les autres communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Languedoc-Roussillon, en particulier avec celles des Bouches-du-Rhône et du Gard. Les départs se font principalement à destination des aires urbaines de Montpellier, Nîmes et Avignon et les arrivées proviennent notamment des aires urbaines de Marseille-Aix-en-Provence et de Paris.

Les arrivées profitent particulièrement aux communes gardoises et à celles des Alpilles, qui comptent en 2008 plus de 15 % d'habitants résidant cinq ans auparavant dans une commune extérieure au territoire.

La population du Grand Arles est âgée : un quart des habitants a plus de 60 ans. Et les migrations résidentielles contribuent peu à son rajeunissement. Bien que doté d'établissements d'enseignement supérieur, le territoire a perdu 700 jeunes de 15 à 24 ans entre 2003 et 2008. Il pâtit de la concurrence des pôles universitaires voisins de Nîmes et Avignon et de ceux plus éloignés de

Montpellier et Aix-Marseille. A contrario, le territoire attire des familles d'âge actif avec enfants : l'impact des migrations est en effet positif pour les 25-54 ans (en particulier les 25-39 ans) et les 5-14 ans. Parmi ces arrivées d'actifs, celles élevées de cadres et de professions intermédiaires modifient, sans toutefois l'inverser, le profil socioprofessionnel du Grand Arles où la part des ouvriers demeure importante.

Une intensification des échanges domicile-travail

Avec l'arrivée de nouveaux actifs dans le territoire, le nombre d'actifs occupés de 25 à 54 ans a augmenté de 3,6 % entre 1999 et 2009. Cette croissance est plus rapide que celle du nombre d'emplois (+ 2,4 % chez les 25-54 ans). Le caractère résidentiel de la zone s'accroît et les déplacements domicile-travail s'intensifient. En 2009, le Grand Arles compte 45 200 actifs occupés et 42 300 emplois. Tous les jours, 12 200 actifs quittent le Grand Arles pour travailler à l'extérieur, soit 27 % des actifs en emploi. Ils étaient 22 % en 1999. Dans le même temps, la part des actifs venant travailler dans le territoire est passée de 18 % à 22 % : ils sont désormais 9 400. La zone est ainsi déficitaire avec toutes les grandes communes voisines. Trois d'entre elles – Nîmes, Fos-sur-Mer et Avignon – attirent un actif occupé sur dix du Grand Arles.

Ces navettes croissantes, favorisées par le maillage d'un réseau routier et autoroutier récent, posent la question de la place du Grand Arles vis-à-vis de ses voisines Nîmes et Avignon, communes dans lesquelles les grandes plateformes commerciales se développent. Adapter l'offre de services et d'équipements aux besoins

des nouveaux arrivants et redynamiser le tissu commercial des centres villes constituent donc des enjeux forts pour ce territoire.

La culture, axe de développement touristique

Dans le Grand Arles comme dans le référentiel, le secteur tertiaire prédomine et regroupe trois quarts des emplois. Les seuls secteurs du commerce et de l'administration publique en représentent un quart. En revanche, la structure des activités diffère de celle du référentiel, notamment pour les emplois liés à la culture. La part de l'emploi dans l'édition, l'audiovisuel et la diffusion est en effet quatre fois plus élevée dans le Grand Arles ; et celle des emplois liés aux arts et aux spectacles, deux fois plus élevée. Ces deux secteurs représentent 1 000 emplois, dont près de 300 pour les deux maisons d'édition arlésiennes « Actes Sud » et « Harmonia Mundi ».

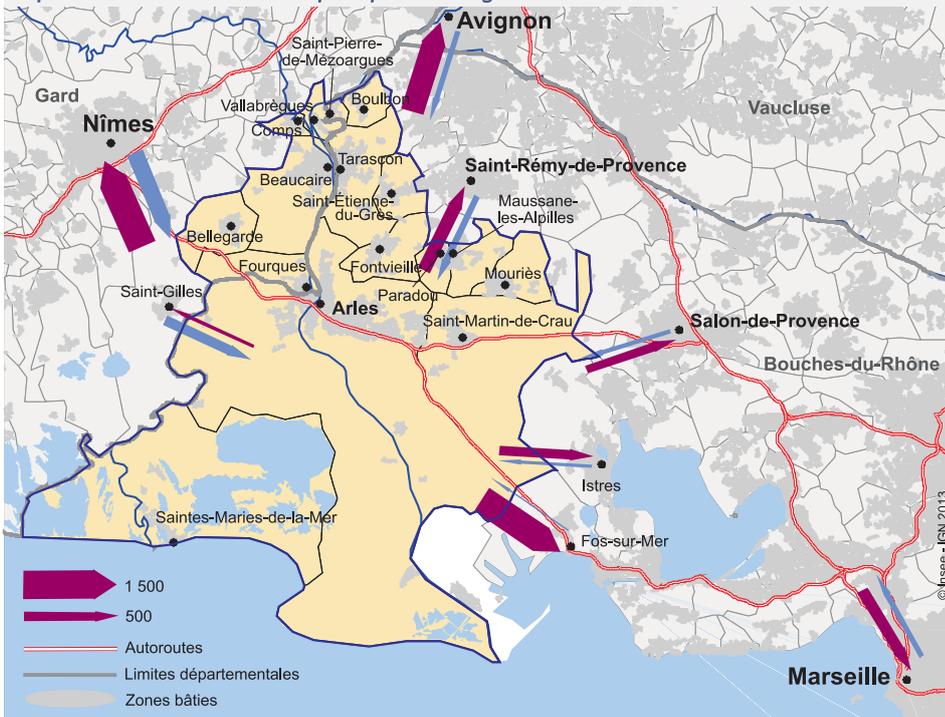
La ville d'Arles axe son développement sur la culture, l'image et le patrimoine. Elle abrite le siège de deux pôles régionaux d'innovation : le *Prides* des filières du livre et de la musique et celui des industries culturelles et patrimoines. Au côté de l'école nationale supérieure de la photographie, la ville concentre également une offre de formation universitaire spécialisée autour de l'image, de la valorisation du patrimoine et de l'administration des institutions culturelles.

Le patrimoine et la culture sont un vecteur de développement touristique important. Le territoire dispose d'une capacité d'hébergement de 35 000 lits touristiques en hôtels, campings et résidences secondaires. Les deux tiers sont situés à Arles et aux Saintes-Maries-de-la-Mer. La commune camarguaise a un taux de résidences secondaires élevé (60 %) et compte 16 000 lits. Celle d'Arles, à l'instar du territoire, est bien moins dotée en résidences secondaires ; elle est davantage tournée vers l'offre hôtelière : 3 000 lits sur les 8 000 lits touristiques de la ville.

Dans le Grand Arles, les emplois liés à l'hébergement touristique représentent 1,4 % de l'emploi total en janvier mais

Un actif occupé sur dix travaille à Nîmes, Fos-sur-Mer ou à Avignon

Déplacements domicile-travail : principaux échanges entre la zone et les communes voisines



Lecture : 900 actifs habitent Nîmes et travaillent dans le Grand Arles et 1 560 actifs habitent le Grand Arles et travaillent à Nîmes.

Source : Insee, Recensement de la population 2009

sont multipliés par deux au cours de l'été. Sur la commune d'Arles, la part de l'emploi salarié directement lié au tourisme s'établit à 8 % en 2007, soit un point de plus que l'ensemble de la région Paca fortement touristique. Sur le bassin touristique de Camargue, ces emplois représentent même un quart de l'emploi salarié total.

Développer le tourisme autour du patrimoine naturel et culturel et favoriser l'allongement de la saison touristique représentent des enjeux forts pour les acteurs publics de ce territoire.

Une agriculture de qualité

L'agriculture reste importante dans l'économie du Grand Arles : 6,5 % de l'emploi total y est rattaché, soit 3 points de plus que dans le référentiel davantage industriel. L'industrie occupe en effet 14 % de l'emploi dans le référentiel contre 11 % dans le Grand Arles.

En 2010, le Grand Arles compte 8 900 actifs agricoles, dont 60 % de saisonniers. Ces 5 200 travailleurs occasionnels représentent seulement 900 équivalents temps plein. En 2010, un saisonnier a donc travaillé 2,2 mois en moyenne, contre 3,6 mois dix ans plus tôt. Ce recours marqué aux contrats de plus courte

durée est lié à la crise de l'arboriculture fruitière, secteur fortement consommateur de main d'œuvre qui doit faire face à la concurrence méditerranéenne.

Comme au niveau régional, la surface agricole utile a diminué de 11 % ces dix dernières années. Mais cette baisse a essentiellement concerné l'espace faiblement productif (pacage et jachères). Le territoire agricole productif s'est transformé : la forte baisse des surfaces consacrées à l'arboriculture fruitière (- 21 %) est compensée par une hausse des surfaces consacrées à l'oléiculture, aux fourrages et aux légumes frais. L'olive de la vallée des Baux de Provence, son huile, comme le foin de Crau bénéficient d'appellations d'origine contrôlée. Le développement des circuits courts, couplé à la présence de nombreuses entreprises agro-alimentaires sur le territoire, offre par ailleurs un potentiel de débouchés importants en légumes, en céréales (riz de Camargue) mais aussi en viande (taureau de Camargue et agneau de Crau).

Au 31 décembre 2010, un tiers des établissements industriels employeurs relève du secteur agro-alimentaire. Celui-ci représente un cinquième de l'ensemble des emplois industriels du Grand Arles. Ces établissements sont essentiellement basés à Tarascon avec parmi eux « Conserve France », entreprise de

conditionnement de fruits et légumes, deuxième employeur industriel de la zone derrière « Fibre Excellence », usine de fabrication de pâte à papier également située à Tarascon.

Un faible niveau de qualification et un taux de chômage élevé

Zone à forte composante agricole, agro-alimentaire et touristique, les emplois du Grand Arles sont moins rémunérateurs. Présentant un caractère saisonnier, ils sont également moins qualifiés. Dans ce territoire, un jeune actif de moins de 35 ans sur six ne possède aucun diplôme. Ce taux s'élève à un sur cinq pour l'ensemble des actifs de plus de 15 ans et même à un sur trois pour les chômeurs.

Au 31 décembre 2012, le Grand Arles compte 9 400 demandeurs d'emploi de catégorie A. Ils étaient 6 300 quatre ans plus tôt. Cette forte progression, constatée sur l'ensemble des territoires de comparaison, est encore plus vive pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. Elle n'est pas exclusivement due à la conjoncture ; elle s'explique également par la disparition progressive de la dispense de recherche d'emploi accordée auparavant aux seniors.

32 400 personnes vivent dans un quartier prioritaire

Population des quartiers prioritaires du territoire

Nom du quartier (type de quartier)	Population des ménages fin 2009	Part de la population communale vivant dans le quartier (en %)	Revenu annuel fiscal médian par UC en 2009 (en euros)	Part de la population du quartier disposant d'un revenu fiscal inférieur à 5 700 euros par UC en 2009 (en %)
Arles				
Barriol (Zus)	4 502	8,6	9 134	28,7
Griffeuille (Zus)	3 442	6,6	10 029	26,3
Trébon (Zus)	3 180	6,1	9 230	31,2
Mas Thibert (NQP)	1 466	2,8	13 754	9,0
Salin-de-Giraud (NQP)	1 958	3,8	17 738	5,9
Beaucaire				
Centre (Zus)	4 655	29,8	9 096	32,3
La Moulinelle (Zus)	2 375	15,2	11 073	24,4
Saint-Martin-de-Crau				
Saint-Martin-de-Crau (NQP)	6 328	57,7	18 357	4,9
Tarascon				
Centre, les Ferrages (Zus)	4 478	36,4	8 457	35,5
Total	32 384			

Note de lecture : 4 500 personnes vivent à Barriol et représentent 8,6 % de la population des ménages de la commune d'Arles. La moitié d'entre elles vit dans un ménage qui déclare un revenu annuel fiscal par UC inférieur à 9 130 euros. 28,7 % d'entre elles vivent dans un ménage qui déclare un revenu annuel fiscal par UC inférieur à 5 700 euros.

Champ : quartiers de la politique de la ville du Grand Arles (hors Zus étendues).

Sources : Insee, indicateurs clés de la politique de la ville 2009, SGIV 2009, Revenus fiscaux 2009

Le taux de chômage de la zone d'emploi d'Arles est structurellement élevé, le plus élevé de toutes les zones d'emploi de la région Paca. À la fin de l'année 2012, il atteint 15,2 %, soit 3,5 points de plus que le taux régional ; il se situe à un niveau intermédiaire comparativement aux zones d'emploi du référentiel.

Renforcer les actions visant à promouvoir la formation, mieux identifier les besoins en formation pour les plus jeunes et renforcer l'attractivité des contrats d'initiative emploi auprès des employeurs pour les plus âgés, telles sont les pistes de réflexion des acteurs publics engagés sur ce territoire.

Des poches de précarité dans les centres d'Arles, Beaucaire et Tarascon

Comme dans le référentiel qui présente des caractéristiques similaires – faible niveau de qualification et emplois moins rémunérateurs –, seuls 46 % des foyers fiscaux du Grand Arles sont imposés. Dans les Bouches-du-Rhône ou en France de province, ils sont 52 %.

Avec 16 500 euros par unité de consommation (UC) en 2010, le revenu fiscal annuel médian est légèrement supérieur à celui du référentiel (16 100 euros). En revanche, les disparités y sont plus marquées : les 10 % des revenus les plus élevés avant redistribution sont 7 fois supérieur aux 10 % les plus faibles (6,6

dans le référentiel). Au sein du territoire, les revenus fiscaux médians sont élevés dans les Alpilles (20 000 euros) tandis qu'ils sont faibles à Arles, Beaucaire et Tarascon (inférieurs à 16 000 euros). De plus, dans ces trois communes, les inégalités sont très marquées et délimitent des poches de grande précarité. Chacune a sur son territoire un ou plusieurs quartiers relevant de la politique de la ville : cinq à Arles, deux à Beaucaire et un à Tarascon. En outre, un neuvième quartier est localisé à Saint-Martin-de-Crau. En 2009, 27 % de la population du Grand Arles vit dans un de ces neuf quartiers prioritaires. Parmi eux, cinq zones urbaines sensibles (ZUS) sont davantage en difficulté : Trébon, Griffeuille et Barriol à Arles ainsi que les centres de Beaucaire et Tarascon. Dans ces derniers, un tiers de la population dispose d'un revenu fiscal de 5 700 euros par UC et la moitié de moins de 9 000 euros par UC. Il en est de même dans les quartiers de Trébon et de Barriol à Arles. À Griffeuille, le revenu fiscal médian est légèrement supérieur : 10 000 euros en 2009. Requalifier les centres villes du Grand Arles constitue donc un enjeu d'importance pour ce territoire.

Jean-Jacques Arrighi
 Marjorie Martin

POUR EN SAVOIR PLUS

En Paca, 148 000 emplois sont directement liés au tourisme

Analyse N° 17, février 2012

Populations fragilisées à Arles et Tarascon
 Rapport d'étude N° 29, mars 2010

Parc des Alpilles : un territoire qui conserve un équilibre économique et écologique
 SUD INSEE l'essentiel N° 117, février 2008

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur www.insee.fr

Institut National de la Statistique
 et des Études Économiques
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 17 rue Menpenti
 13387 Marseille Cedex 10
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
 Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
 Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee - Région 2013
 Dépôt légal : mai 2013
 N° ISSN : 2114-8260
 Réf : ANA133132